

Conseil d'établissement Extraordinaire du 26 Mai 2008 Compte Rendu

M. le Proviseur ouvre la séance à 17h35.

MEMBRES PRESENTS

1. Membres de droit ou désignés

Pascal PANTHENE, Proviseur
M. Daniel PETIT, Intendant
M. Stéphane BOURNAUD, CPE
Mme Janine DOKO, Adjointe de l'Intendant

M. Christian SKICA, Directeur Cycles 1 et 2
M. Philippe ESNAULT, Directeur Cycle 3

2. Membres élus

Enseignants

M. Ludovic CHEVUTSCHI
Mme Michelle DARRIEU
M. Emmanuel DONNET

M. Guy RAU
Mme Brigitte RONDIA
Mme. Michèle DERUE

Personnel de secrétariat et de service

Mme Véronique ERENBERK

Représentants des parents d'élèves

Mme Françoise BITOUN
Mme Pascale ALDERSON
Mme Laurence LACHKAR

M. Jean-François PIRAUD
Mme Corinne TALLIEU

Elèves

Auguste BERCOVICI
Nicolas DAVILA

3. Membres siégeant à titre consultatif

M. Jean Jacques RATEAU, Délégué A.F.E.

M. le Proviseur ouvre la séance à 17h35 et rappelle l'ORDRE DU JOUR :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- A/ Questions administratives- B / Structures Pédagogiques pour le 2d degré pour la rentrée 2008-2009- C/ Postes d'expatriés pour la rentrée 2008-2009 |
|--|

Secrétariat de séance : Nelly Marty

Relecture : Mme Lachkar (UPE) et M. Rau (enseignant)

A/ Questions administratives

Plusieurs amendements sont apportés à la demande de l'UPE concernant le dernier rapport du Conseil d'Etablissement.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion après amendement du 24 Avril 2008**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

B/ Structures Pédagogiques

La structure pédagogique 2008-2009 du second degré après vis du conseil du secondaire est présentée (voir annexe).

- M. Rau , professeur de Technologie et délégué syndical, réitère ses objections concernant la réduction des salles de technologie. De plus il souligne que les conditions de travail en technologie ne seront plus conformes aux textes officiels. Le Proviseur compte sur la compréhension de M. Rau et de sa collègue. Il est rappelé que la réduction des salles de technologie va permettre à tous les enseignants de bénéficier de salles d'informatique polyvalentes. L'horaire professeur en technologie est maintenu.
- M. Chevutshi pense que le peu de votants (1/3) ayant validé l'introduction de l'espagnol en classe de 6^{ème} doit être prise en considération.
- M. Donnet fait remarquer que sur le document les horaires de l'aide individualisée en 2de ne sont pas reportés. Le Proviseur reconnaît cette omission et rappelle que l'horaire professeur par division est de 2h et l'horaire professeur par niveau est de 16h. Sur la classe de 3^{ème}, la faisabilité d'un atelier théâtre et d'un atelier cinéma est à l'étude.
- Si l'espagnol est introduit en 6^{ème}, l'espagnol comme 3^{ème} langue en 4^{ème} n'aura plus de raison d'être à partir de 2010. Le dispositif évolue naturellement vers une structure bi-langue au collège.
- Les langues orientales seront introduites sur un niveau à définir. La logique voudrait que ce soit en 6^{ème} ou en 2de.
- Mme Rondia demande si l'aide individualisée en français en 3^{ème} est facultative. Le Proviseur précise qu'un élève bénéficie d'une aide individualisée à l'initiative de son professeur.
- Mr. le Proviseur nous informe que, contrairement à ce qui avait été proposé au Conseil du Secondaire du 22 mai 2008, les Aides Individualisées pour les secondes resteront alignées sur l'horaire des DNL.
- Une évaluation des actions mises en œuvre à la rentrée devront faire l'objet d'une évaluation à la fin de l'année scolaire.
- M. Rau s'inquiète sur le devenir de l'atelier technologique de 3^{ème}. Le proviseur semble penser que les élèves seront toujours intéressés par cette discipline qui doit s'adapter, en particulier, dans les établissements français à l'étranger, aux attentes spécifiques en particulier dans le domaine de l'informatique et de l'électronique.

Votes à main levée :

Vote sur la structure pédagogique 2008-2009 (hormis l'espagnol en 6^{ème} et le renforcement en langue en seconde)

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 1

Votes à bulletin secret :

Vote pour l'introduction de l'espagnol en 6^{ème} à la rentrée 2008

Pour : 10 Contre : 6 Abstentions : 4

Vote pour le renforcement obligatoire en langue en classe de 2de

Pour : 14 Contre : 3 Abstentions : 3

La structure proposée est donc approuvée.

Le Proviseur remercie l'assemblée pour sa participation, ses idées constructives et la cohérence des travaux.

Cette première étape va permettre maintenant de finaliser les actions pour la fin de l'année. D'autres actions viendront se rajouter l'an prochain.

C/ POSTES D'EXPATRIÉS

Le Proviseur propose de ne pas demander de postes supplémentaires d'expatrié pour la rentrée 2009.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

POINTS D'INFORMATION

1. Sorties et repas froids : Les professeurs doivent connaître la procédure pour commander leurs sandwiches lorsqu'ils sortent pour une journée avec les élèves. La préparation des repas froids se fait le matin dès l'ouverture des cuisines. Mme Doko signale que toutes les demandes ont été honorées. Ces dernières doivent être déposées au moins 24h à l'avance.
2. Badges et repas :
 - Compte tenu des difficultés de recouvrement de plus en plus nombreuses et des effectifs conséquents concernés par les forfaits, de nouvelles modalités seront mises en œuvre à la rentrée.
 - Repas non consommés : Les représentants des parents souhaiteraient qu'il soit procédé au remboursement des repas non consommés à l'occasion de voyages ou de congés de maladie. C'est une procédure lourde, en termes de gestion qui concerne près de 1000 élèves dans le premier cas. Une réflexion doit être menée.
3. **Décret du 18 Mai concernant le 1^o degré**.

M. Skica annonce qu'il est stipulé que les horaires du samedi matin ou du mercredi matin en primaire seront supprimés dès la rentrée. L'horaire élève passe à 24h sur 4 jours. Dans le cadre du dispositif bilingue en maternelle à parité, cette nouvelle disposition devra être appliquée au lycée Jean Monnet. Pour le service du Personnel, un nouveau décret devrait être promulgué prochainement. Un accueil des élèves bénéficiant de soutien ou d'accompagnement le mercredi matin sera proposé par le lycée. Pour les autres élèves, la direction est prête à étudier tout dispositif respectant les contraintes de personnel, de locaux et d'équilibre financier.

- L'UPE signale qu'une garderie doit concerner tous les enfants à égalité
- M. Rau informe l'assistance qu'en Belgique la formation des ASEM est plus stricte qu'en France. Le profil est celui d'un éducateur (rice).

4. Prochain et dernier Conseil d'Etablissement le 9 juin.

Le point financier, les droits de scolarité, ainsi que les travaux y seront traités. Mme Darrieu demande que les projets de voyage soient également abordés. Une réunion au sujet des voyages scolaires sera organisée au plus tard au début de l'année scolaire prochaine.

Au sujet des horaires dans le secondaire, la nouvelle structure devrait permettre de réduire fortement le nombre d'enseignements après 16h30. Il est impossible, à ce jour, de s'engager au-delà.

M. le Proviseur remercie l'ensemble des membres du CE.

Le Proviseur déclare que l'ordre du jour est épuisé et clôt la séance à 20h00

Le Président

Le Secrétaire de séance